L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 JANVIER 1860.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES : G. P. WEISSE, J. M. DUPOUY, E. DUVERGER, S. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans, SAMEDI MATIN, 21 JANVIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par D. E. Murphy, 49 Magazine, Palmer, pouches et Palmer sécher. Aussi—Cigares d'Allemagne et de la Havane.

Par C. K. Forstall, à la Bourse St Louis—Une habitation dans la paroisse d'Iberville et cent esclaves. Aussi—Des bonnes créances sur divers.

Par E. Roger & Co, 65 et 67 Vieille Levee—Chaussures, cuirs, formes et articles pour cordonniers.

Par C. A. Dreyfous & Co, au Bar du City Hotel rue de la Bourse—Chevaux et harnais.

Par N. Vignie, à la Bourse St Louis—Maison dans la rue de Mûre près Chartres, entre Jean—3 maisons en bois, quatre étages au coin des rues Dumaine et Dauphine, sur Avert—Maison neuve et quatre terrains au coin des rues Pauché et Eustache. Aussi—Actuel et cinq Esclaves, bonnes à tout faire, dont un barque de Jeda, au fond de l'habitation Allard. Aussi—Un terrain au coin de la Rue Moreau et de l'Avenue Lafayette. Aussi—Terrains dans la paroisse près Rochelaire.

Par le shériff, à la bourse et dépôts, à l'encanteur des rues Canale et Hospital—Les contents d'un magasin de commerce.

Par Vignié & Co, 19 bourse, à leur magasin Bienville—Marchandises sèches étrangères et de jupe.

Vente de ce jour, à la Bourse St Louis, par N. Vignié, encanteur.

☞ Trois belles maisons en briques à deux étages, à la rue Dauphine près Dumaine et Dauphine.

Maison basse à l'encanteur des rues Pauché et Eustache.

Belle maison en briques de Dauphine près de la rue Chartres.

Maison en briques rue Dauphine près de la rue Chartres.

Aussi à l'encanteur des rues Moreau et Avenue Lafayette.

Aussi le plus beau lot, de terre, sur Prytania.

Aussi deux belles maisons en bois de Marais et Avenue Lafayette.

Aussi le plus beau lot de terre, sur Prytania.

Pour le Feuilleton, voir la 3me page

Programme législatif.

Si nous avons trop de lois, nous n'en avons pas assez de bonnes. Ce n'est pas qu'elles soient nombreuses: tous les ans, au contraire, elles sont revues et corrigées: mais les modifications qu'y font introduites sans réflexion, sans système, sont souvent des malheureuses que les sages du pays prévoient. Nos législateurs, choisis au hasard, ne ont pas tous l'expérience nécessaire et ne sont pas suffisamment pénétrés de l'importance de leurs devoirs. Nommons il se trouve toujours parmi eux un certain nombre d'hommes de même, remarquables à la fois par leurs lumières et par leur dévouement aux intérêts publics. L'initiative des mesures utiles leur appartient naturellement, et c'est sur eux que nous comptons pour obtenir les réformes que réclame l'opinion.

Parmi ces réformes nous signalerons surtout la révision du code criminel. Il est inutile d'indiquer en détail les modifications indispensables: c'est une tâche dont n'est souvent et vainement acquittée la presse. Nous nous contenterons de répéter à la législature que si elle ne s'applique pas à apporter un changement à l'ordre de choses actuel, il affligeant pour les honnêtes citoyens, elle aura failli au premier de ses devoirs.

A cette heure, il est très difficile d'obtenir la condamnation des coupables hauts placés, et l'on voit même échapper à la loi de vulgaires criminels, parce qu'ils ont pour amis et complices de misérables forcenés qui emploient l'intimidation et menacent de leurs poignards témoins, juges et jurés.

La juridiction des cours des recorders n'est pas suffisamment établie et l'administration de la justice en souffre. Il serait urgent de régler d'une manière plus claire les limites de leurs droits et de leurs attributions. Les recorders se bornent fréquemment à frapper d'une légère amende des prévenus qu'ils devraient envoyer à la cour criminelle. C'est là un abus de pouvoir et une infraction à la loi qu'il convient d'arrêter le plus tôt possible.

On voit, d'une autre part, les recorders et le ministère public remettre en liberté des accusés contre qui pèsent de graves présomptions, seulement parce que la partie plaignante se déclare satisfaite et renonce à poursuivre les inculpés. Ne dirait-on pas que la société ne traduit un crimine devant la justice que pour venger la victime de celui-ci, et non pour se protéger elle-même?

La loi doit faire aux recorders, comme aux chefs de district et à l'avocat général, le pouvoir de renoncer à aucune accusation et de poursuivre tous les prévenus, avec ou sans le concours des parties plaignantes. Elle doit aussi les contraindre de faire faire par un agent quelconque de l'autorité la déclaration assermentée qui sert de base à l'accusation, lorsque personne ne se porte partie civile. Que voyons-nous aujourd'hui? Des criminels qui l'on poursuivre tous les jours les prisons, parce que leurs victimes, intimidées par la menace, abstiennent de faire la déclaration ou de se présenter comme témoins.

La protection du commerce légitime de la Nlle-Orléans mérite également de fixer l'attention de la législature. Nous avons parmi nous un grand nombre d'agents envoyés ici par les fabriques du Nord et qui vendent sur échantillons. Ne payant aucun impôt, ne contribuant en aucune manière au revenu public, n'ayant aucune des charges qui pèsent sur les marchands honnêtes établis à la Nlle Orléans d'une manière permanente, ils sont en mesure de vendre à meilleur marché et de frustrer complètement ces derniers des bénéfices légitimes auxquels ils ont droit.

Il est en quelque chose pour notre déplorable police! Nous le déplorons, mais nous croignons que toute nouvelle organisation ne renferme les mêmes vices et les mêmes défauts. Il faudrait d'abord que la police fût en corps permanent et cessât d'être sujet aux caprices d'un chef éligible. Tant que son maintien dépendra d'un maire ou de quelques magistrats élus par un parti, elle sera la créature de ce parti et lui sera avant tout dévouée.

La police ne sera véritablement indépendante de jour où elle aura à l'abri des vicissitudes électorales. Qu'on donne, par exemple, au gouverneur le droit de désigner les agents de la force publique et qu'il soient inamovibles tant que leur conduite ne justifiera pas une destitution, et nous ne verrons plus les hommes appelés à protéger nôtre vie et nos biens se faire les soldes d'une faction et tramer dans toutes sortes de turpitudes pour maintenir au pouvoir le parti auquel ils doivent leur position. Nous ne proposons pas un plan, c'est une simple suggestion que nous hasardons, il est évident qu'un projet pour la réorganisation de la police doit être mûri avant d'être proposé sérieusement.

Le salaire des juges est manifestement insuffisant. La législature l'augmentera-t-elle? Nous l'espérons. Si nous voulons avoir pour magistrats des jurisconsultes éminents et confier l'administration de la justice à des hommes honnêtes, purs et désintéressés, il faut que nous leur accordions un traitement qui leur permette de vivre honorablement. Croit-on qu'un avocat possédant une belle clientèle, indice de son talent et de son mérite, l'abandonnera pour accepter une place de juge? Non, à moins qu'il ne soit avantgeûé par la question crème d'honneur: mais dans ce cas, on est sûr de le voir résigner ses nouvelles fonctions, après avoir sacrifié, au bout de quelque mois d'épreuves, qu'il y a aussi peu d'honneur que de profit à faire partie de la magistrature, telle qu'elle est constituée à cette heure au Louisiane.

Avec le faible traitement, que reçoivent nos juges, il n'y a guère que les avocats sans clientèle ou les avocats enrichis qui puissent le briguer. Or, les premiers offrent en général peu de garanties sous le rapport des connaissances légales, et les seconds se laissent vite d'un travail ingrat qui ne leur rapporte pas les avantages auxquels ils s'attendaient.

Il y aurait bien d'autres questions sur lesquelles nous pourrions appeler l'attention de la législature, mais les chambres n'ont évidemment que la moitié du programme que leur trace l'opinion publique, celle-ci serait satisfaite et serait prête à se rétablissement.

THEATRE DE L'OPERA. — Ce soir, la *Juive* avec Mlles Feldinger et Geismar, MM. Mathieu, Gardiel et Petit. L'ouvrage d'Halévy a été mis avec un luxe extraordinaire, et les artistes qui l'interprètent y sont montrés chanteurs accomplis. *La Juive* fournira cette année une fructueuse carrière au théâtre de l'Opéra.

Nous aurons demain, dimanche, *Rita l'Espagnole* et le *Gamin de Paris*.

THEATRE D'ORLEANS. — *Lucie de Lammermoor*, avec Mme Dalmont Meumaker et M. Philippe, fera les frais de la représentation de ce soir, au théâtre d'Orléans.

Le spectacle de demain, dimanche, comprendra l'*Autre le Père*, beau drame en cinq actes, dont les principaux rôles sont confiés à Mlle Longagnier, MM Prugnod, Julien, Kemmacher, Duplan, et Maurer. 2. *Maître Pathelin*, opéra bouffe en un acte, qui interprétaient Mmes Baudoin et Bourdeh, MM. Duplan, Dufaure et Bourdeh. 3. un grand divertissement nouveau par le corps de ballet.

CONCERT HALL.—Il y aura ce soir un grand bal paré, musique et travesti au Concert Hall, rue Poydras, entre St Charles et Carondelet. Cette première soirée sera suivie de plusieurs autres. Le produit du bal sera affecté à un but charitable.

MARCHANDISES A BON MARCHE.—P. LEBAZIL, Nos 139 et 141, rue des Remparts (vis-à-vis du Cirque) entre Bienville et Poydras, fera bientôt prochain, 22 du courant, l'ouverture d'un grand envoi de magnifiques bazages anglais qu'il vendra à des prix extraordinairement réduits. Voir aux annonces.

NOUVELLES D'EUROPE

De deux jours plus récentes.

ARRIVEE DU CIRCASSIEN A SAVANNAH.

AMELIORATION DANS LES COTONS.—CHANGEMENT DANS LE CABINET FRANÇAIS.—NAPOLEON EPOCHE.—LA CAUSE DES ITALIENS.—DOUTES SUR LA REUNION DU CONGRES.

AVIS COMMERCIAUX.

Galway, 29 janvier—Le *Circassien*, ligne Galway, est arrivé ici ce matin. Il est parti de Galway, samedi, 7 du courant, et a apporté des nouvelles télégraphiques de Liverpool et de Londres, de deux jours plus récentes que celles reçues par l'*Angle Saxon* à Portland.

Marchés de l'extérieur.

Liverpool, 7 janvier—Il n'est vendu 67,000 balles de coton, pendant les cinq jours d'affaires de la semaine. Les spéculateurs n'en ont pris 1,000 balles, et les exportateurs 11,500, du montant ci-dessus.

Il y a eu activité à la clôture du marché avec sensible hausse des prix.

Vendredi il n'est vendu 8,000 balles dont 1,000 aux spéculateurs et aux exportateurs.

Le marché a été ferme à la clôture aux cotes suivantes:

Fair Orleans, 7 1/2; fair Mobile, 7 3/8; fair Uplands, 7 1/8. Middling Orleans, 6 7/8; Middling Mobile, 6 3/4; Middling Uplands, 6 7/16.

Le stock en mains s'élève à 527,000 balles, dont 467,000 sous de provenance américaine.

Consolidés.

Londres, 7 janvier.—Une légère dépression est fait sentir à la suite de la question en litige relativement au Congrès et à la fluctuation de la Bourse.

Une baisse de 1/8 à 3/8 a été signalée hier. Les consolidés à terme sont fermés à 95 1/2 et 95 3/4.

Manchester.—Les avis de Manchester et d'autres places manufacturières continuent d'être plus favorables.

La demande pour les toiles filées et marchandises fabriquées est favorable et les prix tendraient à la hausse à la clôture.

Havre, 6 janvier.—On a vendu 5,000 balles de coton pendant la semaine. Le marché a clôturé ferme aux cotes mentionnées au départ de l'Europe. Orléans très-ordinaire 108 fr. Orléans bas 105 fr.

Le stock de coton sur place s'élève à 48,000 balles.

Liverpool, 7 janvier.—Les céréales ont fléchi à la clôture du marché. Richardson, Spencer & Co, cotent les prix de la farine de 24 à 27 s. 6 d. Blé en balles sacs chargement dans les cotes, ayant fermé à 9 s. 3 d. et 10 s. le rouge, et 9 s. 9 d. et 11 s. 6 d. le blanc. Maïs longuement, le jaune à 31 s. 3 d.

Bourse de fonds—L'encaisse métallique dans les caveaux de la banque d'Angleterre a diminué de £349,000 pendant la semaine.

Liverpool, 7 *janvier*.—On estime la vente de coton d'aujourd'hui à 7000 balles, dont 1000 destinées à la spéculation et à l'exportation. Les cotons de vendredi se maintiennent en dépit de grands arrivages qui ont lieu.

Londres, samedi 7 janvier P. M.—Les fonds se sont maintenus et ont même une légère hausse. Consolidés au comptant, 95 1/4; à terme, 95 3/4.

NOUVELLES GENERALES.

Les nouvelles générales et politiques reçues par le Circassien n'offrent qu'un intérêt secondaire.

La réunion du Congrès à Paris, et le changement dans le cabinet français, sont les points les plus saillants qui puissent intéresser le public en ce moment de crise.

Il paraîtrait qu'il y a de l'incertitude sur la réunion du Congrès, de même qu'il n'a pas été officiellement annoncé, et le comte Walewski qui a volontairement quitté son portefeuille de ministre des affaires étrangères, on a il doit sortir traité a une décision de l'Empereur.

Cet incident attire l'attention du public et est diversement interprété dans les cercles politiques.

Les journaux anglais en déduisent la conséquence que cette mesure indique l'intention de Napoléon d'épouser la cause de l'indépendance italienne.

CHANGEMENS DANS LE CABINET FRANÇAIS.

Portland, 19 janvier—Une dépêche reçue de Paris annonce la retraite du comte Walewski, ministre des affaires étrangères, et son remplacement par M. Thouvenel.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR CONGRES

Washington, 20 janvier Le Sénat a passé aujourd'hui

La Chambre a pris ses élans aujourd'hui en traitant des questions sans importance.

Les républicains censurent d'une manière rigide, ceux des membres démocrates qui ont pris la parole vendredi dernier. Ils ont les moyens parlementaires en leur pouvoir, à l'effet d'empêcher que le speaker ne soit élu par voie de majorité, et de prolonger la session jusqu'à l'expiration du présent Congrès, s'il est nécessaire.

Il n'était pas question, même à une heure avancée, de tenter un nouveau tour de scrutin.

CONGRES

Washington, 19 janvier.—L'honorable Stephen A Douglas a présenté hier au Sénat une résolution qui adjoint un comité judiciaire de préparer un bill pour protéger efficacement les invasions, etc. La résolution était mise à l'ordre spécial du jour pour lundi.

Le sénateur Dwight Kipp, de New-York, a présenté une résolution pour nommer un comité qui sera chargé de s'enquérir si une partie de l'allocation votée pour l'impression publique n'est été employée à subventionner des journaux, et notamment le *Washington Constitution*, le *Pennsylvanien* et l'*Albany Argus*.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à lundi.

A la Chambre des Représentants, M. Schuyler Colfax, de l'Indiana, a démenti que les démonstrations étaient exagérées et s'opposer par toutes les voies parlementaires connues à l'adoption de la majorité relative pour l'élection du speaker.

NOMINATIONS CONFIRMEES.

Washington, 20 janvier—La nomination de M Samuel Hamilton, de l'Indiana, comme commissaire du bureau général des terres, a été confirmée par le Sénat. Le Sénat a également ratifié la nomination de M George Griffin de la Géorgie, comme receveur des deniers publics de l'Alabama Central.

DEPARTEMENT DES POSTES

Washington, 20 janvier—Sept cent mille piastres de scripts ont été émis par le département des postes pour le service de la marine.

TRESOR DES E. U.NIS

Washington, 20 janvier—Le président a offert la place de trésorier des Etats Unis à l'ex gouverneur Thomas, du Maryland, qui l'a refusée.

Faux billets.

Boston, 20 janvier.—Des billets contrefaits de $20, sur la Safety Fund Bank de cette ville, sont en grande circulation dans cet état et celui de New-York.

L'imitation est parfaite et défie la découverte de la contrefaçon.

Naufrages et Bateaux.

Vicksburg, 20 janvier—Le steamer Eclipse a été signalé, à midi, à Greenville, à 1 heure—Le Lewis Whiteman à 4 heures—Le Gen. Quitman à 5 heures—Le Charmer à 6 heures et le Pacific à 7 heures ce soir, tous descendant le fleuve

Louisville, 20 janvier—L'Ohio baisse rapidement avec 13 pieds d'eau aux chutes.

CHRONIQUE LOCALE.

M. W. H. Peck *mises devant la Première Cour pour homicide*—Hier matin, à 10 heures et demie, M. H. Peck, accompagné de ses avocats, s'est présenté devant la recorder Bussière. M. Peck a été engagé, à cette même cour devant la Première Cour de District pour homicide. J'ai été entre autrefois à ces mêmes plaintes.

M. Sommers a déclaré qu'il ne souhaitait pas le délivrer d'avoir ordonné la mise en liberté de M. Harris le vendredi matin. La seule admission formelle contre le défunt était d'avoir tiré un coup de pistolet dans l'Hôtel Mc Clarkes Ist, dans le but de amener le recorder à ordonnancer l'amende et rien de plus.

MM. Dunbar W. Adams et Shepard W. Brown, ont signé le cautionnement de M. Peck qui n'est rendu aujourd'hui que sous la caution de ses avocats de la défense déclarant que le dossier fait transmis de suite au grand jury qui siègent hier, mais il n'est impossible de le faire. La cause ne sera donc appelée que vendredi prochain.

LES QUESTIONS DE FER DE LA VILLE.—Le Contrôleur a reçu, hier, une lettre de la Compagnie des rues Canale et Hospital—Les contents d'un magasin de commerce.

Par Vignié & Co, 19 bourse, à leur magasin Bienville—Marchandises sèches étrangères et de jupe.

Vente de ce jour, à la Bourse St Louis, par N. Vignié, encanteur.

☞ Trois belles maisons en briques à deux étages, à la rue Dauphine près Dumaine et Dauphine.

Maison basse à l'encanteur des rues Pauché et Eustache.

Belle maison en briques de Dauphine près de la rue Chartres.

Maison en briques rue Dauphine près de la rue Chartres.

Aussi à l'encanteur des rues Moreau et Avenue Lafayette.

Aussi le plus beau lot de terre, sur Prytania.

Aussi deux belles maisons en bois de Marais et Avenue Lafayette.

Aussi le plus beau lot de terre, sur Prytania.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par D. E. Murphy, 49 Magazine, Palmer, pouches et Palmer sécher. Aussi—Cigares d'Allemagne et de la Havane.

Par C. K. Forstall, à la Bourse St Louis—Une habitation dans la paroisse d'Iberville et cent esclaves. Aussi—Des bonnes créances sur divers.

Par E. Roger & Co, 65 et 67 Vieille Levee—Chaussures, cuirs, formes et articles pour cordonniers.

Par C. A. Dreyfous & Co, au Bar du City Hotel rue de la Bourse—Chevaux et harnais.

Par N. Vignie, à la Bourse St Louis—Maison dans la rue de Mûre près Chartres, entre Jean—3 maisons en bois quatre étages au coin des rues Dumaine et Dauphine sur Avert—Maison neuve et quatre terrains au coin des rues Pauché et Eustache. Aussi—Actuel et cinq Esclaves, bonnes à tout faire, dont un barque de Jeda, au fond de l'habitation Allard. Aussi—Un terrain au coin de la Rue Moreau et de l'Avenue Lafayette. Aussi—Terrains dans la paroisse près Rochelaire.

Par le shériff, à la bourse et dépôts, à l'encanteur des rues Canale et Hospital—Les contents d'un magasin de commerce.

Par Vignié & Co, 19 bourse, à leur magasin Bienville—Marchandises sèches étrangères et de jupe.

Vente de ce jour, à la Bourse St Louis, par N. Vignié, encanteur.

☞ Trois belles maisons en briques à deux étages, à la rue Dauphine près Dumaine et Dauphine.

Maison basse à l'encanteur des rues Pauché et Eustache.

Belle maison en briques de Dauphine près de la rue Chartres.

Maison en briques rue Dauphine près de la rue Chartres.

Aussi à l'encanteur des rues Moreau et Avenue Lafayette.

Aussi le plus beau lot de terre, sur Prytania.

Aussi deux belles maisons en bois de Marais et Avenue Lafayette.

Aussi le plus beau lot de terre, sur Prytania.

NOUVELLES D'EUROPE

De deux jours plus récentes.

ARRIVEE DU CIRCASSIEN A SAVANNAH.

AMELIORATION DANS LES COTONS.—CHANGEMENT DANS LE CABINET FRANÇAIS.—NAPOLEON EPOCHE.—LA CAUSE DES ITALIENS.—DOUTES SUR LA REUNION DU CONGRES.

AVIS COMMERCIAUX.

Galway, 29 janvier—Le *Circassien*, ligne Galway, est arrivé ici ce matin. Il est parti de Galway, samedi, 7 du courant, et a apporté des nouvelles télégraphiques de Liverpool et de Londres, de deux jours plus récentes que celles reçues par l'*Angle Saxon* à Portland.

Marchés de l'extérieur.

Liverpool, 7 janvier—Il n'est vendu 67,000 balles de coton, pendant les cinq jours d'affaires de la semaine. Les spéculateurs n'en ont pris 1,000 balles, et les exportateurs 11,500, du montant ci-dessus.

Il y a eu activité à la clôture du marché avec sensible hausse des prix.

Vendredi il n'est vendu 8,000 balles dont 1,000 aux spéculateurs et aux exportateurs.

Le marché a été ferme à la clôture aux cotes suivantes:

Fair Orleans, 7 1/2; fair Mobile, 7 3/8; fair Uplands, 7 1/8. Middling Orleans, 6 7/8; Middling Mobile, 6 3/4; Middling Uplands, 6 7/16.

Le stock en mains s'élève à 527,000 balles, dont 467,000 sous de provenance américaine.

Consolidés.

Londres, 7 janvier.—Une légère dépression est fait sentir à la suite de la question en litige relativement au Congrès et à la fluctuation de la Bourse.

Une baisse de 1/8 à 3/8 a été signalée hier. Les consolidés à terme sont fermés à 95 1/2 et 95 3/4.

Manchester.—Les avis de Manchester et d'autres places manufacturières continuent d'être plus favorables.

La demande pour les toiles filées et marchandises fabriquées est favorable et les prix tendraient à la hausse à la clôture.

Havre, 6 janvier.—On a vendu 5,000 balles de coton pendant la semaine. Le marché a clôturé ferme aux cotes mentionnées au départ de l'Europe. Orléans très-ordinaire 108 fr. Orléans bas 105 fr.

Le stock de coton sur place s'élève à 48,000 balles.

Liverpool, 7 janvier.—Les céréales ont fléchi à la clôture du marché. Richardson, Spencer & Co, cotent les prix de la farine de 24 à 27 s. 6 d. Blé en balles sacs chargement dans les cotes, ayant fermé à 9 s. 3 d. et 10 s. le rouge, et 9 s. 9 d. et 11 s. 6 d. le blanc. Maïs longuement, le jaune à 31 s. 3 d.

Bourse de fonds—L'encaisse métallique dans les caveaux de la banque d'Angleterre a diminué de £349,000 pendant la semaine.

Liverpool, 7 *janvier*.—On estime la vente de coton d'aujourd'hui à 7000 balles, dont 1000 destinées à la spéculation et à l'exportation. Les cotons de vendredi se maintiennent en dépit de grands arrivages qui ont lieu.

Londres, samedi 7 janvier P. M.—Les fonds se sont maintenus et ont même une légère hausse. Consolidés au comptant, 95 1/4; à terme, 95 3/4.

NOUVELLES GENERALES.

Les nouvelles générales et politiques reçues par le Circassien n'offrent qu'un intérêt secondaire.

La réunion du Congrès à Paris, et le changement dans le cabinet français, sont les points les plus saillants qui puissent intéresser le public en ce moment de crise.

Il paraîtrait qu'il y a de l'incertitude sur la réunion du Congrès, de même qu'il n'a pas été officiellement annoncé, et le comte Walewski qui a volontairement quitté son portefeuille de ministre des affaires étrangères, on il doit sortir traité a une décision de l'Empereur.

Cet incident attire l'attention du public et est diversement interprété dans les cercles politiques.

Les journaux anglais en déduisent la conséquence que cette mesure indique l'intention de Napoléon d'épouser la cause de l'indépendance italienne.

CHANGEMENS DANS LE CABINET FRANÇAIS.

Portland, 19 janvier—Une dépêche reçue de Paris annonce la retraite du comte Walewski, ministre des affaires étrangères, et son remplacement par M. Thouvenel.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR CONGRES

Washington, 20 janvier Le Sénat a pris ses élans aujourd'hui

La Chambre

Londres, 7 janvier.—Une légère dépression est fait sentir à la suite de la question en litige relativement au Congrès et à la fluctuation de la Bourse.

Une baisse de 1/8 à 3/8 a été signalée hier. Les consolidés à terme sont fermés à 95 1/2 et 95 3/4.

Manchester.—Les avis de Manchester et d'autres places manufacturières continuent d'être plus favorables.

La demande pour les toiles filées et marchandises fabriquées est favorable et les prix tendraient à la hausse à la clôture.

Havre, 6 janvier.—On a vendu 5,000 balles de coton pendant la semaine. Le marché a clôturé ferme aux cotes mentionnées au départ de l'Europe. Orléans très-ordinaire 108 fr. Orléans bas 105 fr.

Le stock de coton sur place s'élève à 48,000 balles.

Liverpool, 7 janvier.—Les céréales ont fléchi à la clôture du marché. Richardson, Spencer & Co, cotent les prix de la farine de 24 à 27 s. 6 d. Blé en balles sacs chargement dans les cotes, ayant fermé à 9 s. 3 d. et 10 s. le rouge, et 9 s. 9 d. et 11 s. 6 d. le blanc. Maïs longuement, le jaune à 31 s. 3 d.

Bourse de fonds—L'encaisse métallique dans les caveaux de la banque d'Angleterre a diminué de £349,000 pendant la semaine.

Liverpool, 7 *janvier*.—On estime la vente de coton d'aujourd'hui à 7000 balles, dont 1000 destinées à la spéculation et à l'exportation. Les cotons de vendredi se maintiennent en dépit de grands arrivages qui ont lieu.

Londres, samedi 7 janvier P. M.—Les fonds se sont maintenus et ont même une légère hausse. Consolidés au comptant, 95 1/4; à terme, 95 3/4.

NOUVELLES GENERALES.

Les nouvelles générales et politiques reçues par le Circassien n'offrent qu'un intérêt secondaire.

La réunion du Congrès, de même qu'il n'a pas été officiellement annoncé, et le comte Walewski qui a volontairement quitté son portefeuille de ministre des affaires étrangères, on il doit sortir traité a une décision de l'Empereur.

Cet incident attire l'attention du public et est diversement interprété dans les cercles politiques.

Les journaux anglais en déduisent la conséquence que cette mesure indique l'intention de Napoléon d'épouser la cause de l'indépendance italienne.

CHANGEMENS DANS LE CABINET FRANÇAIS.

Portland, 19 janvier—Une dépêche reçue de Paris annonce la retraite du comte Walewski, ministre des affaires étrangères, et son remplacement par M. Thouvenel.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR CONGRES

Washington, 20 janvier Le Sénat a pris ses élans aujourd'hui

La Chambre

LE DESASTRE DE LAWRENCE,

DERNIERS DETAILS.

Les journaux de la Nouvelle-Angleterre nous arrivent, dit le *Courrier des Etats-Unis*, remplis des détails du terrible désastre de Lawrence. Les détails sont presque tous à attribuer la catastrophe à l'incurie des propriétaires de la filature.

Le bâtiment qui s'est écroulé était à cinq étages. Il avait 250 pieds de long sur 70 de large et était flanqué du côté occidental, d'une aile de 45 pieds carrés. Il renfermait 600 métiers aux quels travaillaient 900 ouvrières.

Les principaux propriétaires de la filature étaient, à l'époque de sa construction, MM J. A. Lowell, F. C. Lowell, B. R. Putnam, et Lawrence, Stone et Cie. Cet établissement coûta à ses fondateurs $800,000; mais après la faillite de MM. Lawrence, Stone et Cie, MM. David Nevins et George Howe en devinrent les acquéreurs au prix de 325,000. Les entrepreneurs qui sortaient de cette manufacture étaient très estimés sur les places américaines et il lui était souvent impossible de suffire à toutes les commandes.

Dès les premiers travaux de construction, les personnes prudentes avaient en des craintes sur la solidité de la structure qu'on avait élevée. Les ouvriers mêmes sont en si grande quantité sur les bords de la rivière qui passe au pied de la bâtisse, que les fondations en étaient ébranlées et défectueuses; les murs extérieurs le furent encore plus et enfin, pour mettre le comble au mal, on établit dans le bâtiment une grande quantité de lourdes machines dont le poids, joint à celui bruiment qui elles occasionnaient à la bâtisse entière, devait tôt ou tard causer sa ruine.

La catastrophe arriva à cinq heures moins 5, au moment où l'on commençait à allumer le gaz. Heureusement, plusieurs ouvrier avaient déjà cessé leur tâche et lorsque les murs s'écroulèrent, il n'en restait pas plus de six cents réparties aux divers étages de la filature. M. D. Sanders, maire de Lawrence, a envoyé le télégramme suivant:

"Lawrence, mercredi, 11 janvier 1860—Toute terrible que soit notre calamité, je crois que le nombre des victimes est de 40 à 50 seulement. Au dans que j'ai pu m'en rapporter ce matin, je trouve que le chiffre des morts ou de ceux qui manquent—ceux qui peuvent ne mourir—est de 115 et ceux blessés s'élève à 165. Quelques uns des blessés mourront, mais la plupart survivent."

La perte causée par ce sinistre aux propriétaires de la filature, est de $600,000, somme couverte par les assurances: mais il est à peu près certain que les compagnies soussignées avec maison que l'incendie, ou le désastre qui ont bâtiment en ruines et des machines déjà broyées par l'écroulement, et qui refuseront à payer aucun dédommagement.

Presque tous les ouvriers qui étaient encore dans la filature lorsque les murs se sont abîmés, ont été enseveliis sous les ruines: mais il y en a qui ont été assez fortunés pour se sauver immédiatement. On raconte qu'une jeune ouvrière, qui travaillait au quatrième étage, sentant le plancher s'ébranler sous ses pieds, prit une pièce, par laquelle on bissait les balles de coton et saisissant le câble de ses deux mains, se laissa descendre jusqu'au rez-de-chaussée, dont elle s'élança au dehors avant la chute de la structure. Cette héroïne, dont le nom est Olive Bridges, est qui vient de Calais dans le Maine, a passé ensuite toute la nuit, à combler les soins d'une mère à celles de ses compagnes qu'on avait retirées blessées de sous les décombres.

Le spectacle qu'offraient la salle de l'hôtel de ville et les maisons voisines où l'on avait transporté les victimes, était des plus navrants. Sur une longue suite de tables, on voyait des cadres de pauvres jeunes filles horriblement mutilées, les unes complètement défigurées, les autres la tête enfoncée entre les épaules, et au milieu des souffrances atroces qu'elles avaient endurées, elles s'efforçaient encore d'étouffer leurs plaintes, pour ne pas augmenter la douleur des pauvres qui les entouraient. Dans d'autres appartements, on avait placé les cadavres des victimes, la plupart complètement calcinés et méconnaissables.

Les épisodes terribles abondent dans les rapports. Nous avons déjà parlé de la tentative de suicide de Hannah Pillsbury, une des contremaîtres de la filature. Il avait entendu le bruit du trou où il était enfoncé les pompiers qui dégageaient des ruines. Lorsqu'il sentit les flammes approcher, il plaça sous sa tête de nouvelles et plus lourdes, ajoutant qu'il se tirerait plus tôt que de se laisser brûler vivant. Mais un tonneau de flamme avait jaillis, et il ne survivra à ses blessures qu'après quelques jours, en souffrant d'atroces douleurs et se coupant la gorge. Un jeune tailleur, les flammes avaient pénétré sous le toit chez, et lorsque l'on avait enfin jusqu'à lui, on le trouva en train de se faire un lit de pantalons et de vêtements, pour y mourir en paix. Il est impossible de rendre compte de tous les détails de ce terrible désastre. Nous ne pouvons en donner ces renseignements, les dernières arrivent et il fallait abandonner ces sujet intéressant à la plume de demain.

Ces scènes terribles se sont reproduites sur plus d'un point. Un peu avant la prononciation de l'arrêt, on avait remarqué des jeunes sœurs qui étaient presque toutes blessées. On était sur le point de les retirer, lorsque les flammes se sont fait jour. En se voyant abandonnées, elles se sont écriées: "O non, ne nous laissez pas mourir!" Quelques instants plus tard, elles étaient morts. Un peu plus loin, on pouvait entendre une femme crier que son frère était encore là. Sous un pan de plancher, un pompier avait découvert deux hommes et une femme qu'il espérait sauver et que le Ciel a bénéfiée d'avoir à sa vie. Quelques uns de ces infortunés offraient du prodiges des flammes et seulent que la mort était inévitable, ils étaient resignés et diminient à ceux qui étaient sur les ruines leurs dernières volontés.

Dès plusieurs sociétés de la Nouvelle Angleterre ont organisé des souscriptions en faveur des victimes et de leurs familles, et nous apprenons que la Chambre de Harmidie & Cie, de cette ville, se charge de faire parvenir à Lawrence tous les secours que les New-yorkais leur enverront.

Le Pape et le Congrès.

Voici un extrait de la brochure, *Le Pape et le Congrès*, qui a paru récemment à Paris et a causé dans toute l'Europe une si vive sensation:

III.

La nécessité du pouvoir temporel du Pape ne saurait être contestée, mais il est, incompatible avec un Etat de quelque étendue. Il n'est possible que s'il est exempt de toutes les conditions ordinaires du pouvoir, c'est à dire de toute sujétion à un souverain, ses développements, ses progrès. Il doit vivre sans armée, sans représentation législative et, pour parler à dire, sans Code et constitution politique.

Tel est le régime à part et qui se rapproche plutôt de l'autorité de la famille que de l'administration d'un peuple. Sous ce régime, les doctrines sont les lois, les pontifes sont les législateurs, les autels sont les citadelles, et les armes spirituelles sont la seule égide du gouvernement. Le pouvoir est moins dans le respect qu'il impose et dans le bonheur qu'il donne à ceux auxquels il refuse les satisfactions de la vie politique.

"Il sait de là naturellement, d'après nous, que la question n'est pas de savoir si le Pape aura plus ou moins de sujets, plus ou moins de territoire. Il faut qu'il en ait assez pour ne pas être assujetti lui-même et pour être souverain dans l'ordre temporel. Mais il ne faut pas que cette souveraineté l'oblige à jouer un rôle politique, car alors le Pontife, loin de trouver dans ce pouvoir une garantie d'indépendance, n'y trouverait qu'une condition de servitude pour lui ou une nécessité d'asservissement pour son peuple.

"On peut admettre qu'il existe en Europe un petit coin de terre séquestré des passions et des intérêts qui agitent les autres peuples, et voué uniquement à la gloire de Dieu. Dans ce coin de terre, illustré par les plus grands souvenirs de l'histoire, le centre de l'unité catholique a remplacé la capitale du monde. Rome, qui résumait naguère toute la grandeur des siècles païens, a une destinée exceptionnelle. En perdant sa domination politique, elle a conquis une domination d'un caractère plus élevé dans l'ordre spirituel, et elle s'appelle la ville éternelle. La religion, les souvenirs, les arts forment seuls une nationalité. Ceux qui vivent à Rome, n'ont autorité du chef de l'Eglise, sont sûrents, sans doute, à des conditions particulières d'existence civile et civile: mais s'ils ne sont plus les membres d'une grande patrie, ils sont toujours les citoyens d'une glorieuse métropole qui étend son influence partout où la foi se maintient et se répand.

"Rome appartient donc au chef de l'Eglise. Si elle échappait à ce pouvoir auguste, elle perdrait immédiatement tout son prestige: Rome, avec une tribune, des orateurs, des écrivains, un gouvernement séculier et un prince au Vatican, ne serait qu'une ville. La liberté la déshéritait. Après avoir imposé au lot à tous les peuples, elle ne peut conserver un grandeur qu'en commandant aux âmes. Le Sénat romain n'a d'autre compensation digne de lui que le Vatican.

V.

"L'histoire, la religion, la politique justifient donc complétement une dérogation aux conditions régulières et normales de la vie des peuples. Rien de plus simple, de plus légitime et de plus essentiel que le Pape trônant à Rome et possédant un territoire restreint. Pour la satisfaction d'un intérêt aussi élevé, il est bien permis de soustraire quelques centaines de mille âmes à la vie des nations, sans les sacrifier toutefois et en leur assurant des garanties de bien-être et de protection sociale. Il faut que le gouvernement du Pape soit paternel par son administration comme il l'est par sa nature. Celui qui a appelé le Saint-Père pour tous les catholiques, doit faire du Père pour tous ses sujets. Si ses institutions sont en harmonie des principes qui gouvernent les droits du gouvernement dans une société politique, ses actes n'en doivent être que plus irréprochables, et quand il ne peut être imité de personne, il importe qu'il soit avisé de tout le monde.

"Nous croyons don